

**MJC Cahors - Accueil de Loisirs du Grand Cahors**  
**Fiche d'inscription – Vacances d'hiver**  
**du lundi 10 au vendredi 21 février 2020**

**Attention :** Cette fiche n'est valable que si vous avez rempli au préalable le dossier administratif de votre enfant

La **fiche d'inscription pour les vacances d'hiver complétée et signée** doit être **retournée** au Centre de Loisirs et le dossier administratif de l'enfant pour l'année 2019-2020 à jour et complet.

**L'ouverture des inscriptions** est fixée au **jeudi 09/01/2020 (en fonction des places disponibles)**.

**L'Accueil de Loisirs « la maison des P'tits curieux »** est un espace d'éveil et d'animation qui accueille les enfants de 3 à 13 ans. On joue, on découvre, on s'amuse, on se repose aussi.

La journée de l'enfant est construite en fonction de leurs besoins et de leurs envies. L'équipe pédagogique met en place des projets favorisant la diversité des choix et l'expérimentation : sorties découvertes, ateliers manuels, initiation sportive et autres projets rythment les journées.

#### **Information aux familles :**

- Pour les **nouvelles inscriptions** et **renouvellement** au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année un dossier administratif est à constituer. Nous vous demandons de bien vouloir vous munir les documents suivants : l'attestation du quotient familial CAF ou de la MSA (de moins de 3 mois) ou avis imposition 2019, une attestation responsabilité civile, le carnet de santé des enfants (DT Polio), et un justificatif de domicile

**Tout dossier incomplet rendra l'accueil impossible**

Un rendez-vous avec la Directrice vous sera proposé afin de finaliser le dossier et confirmer l'inscription  
**Attention :** les familles doivent être **à jour de leur règlement** pour pouvoir procéder à l'inscription de la période demandée.

-**Les horaires du centre de loisirs :** 7h30-18h30. Les familles peuvent venir chercher les enfants le matin à partir de 11h30 et l'après-midi à partir de 16h30.

Fermeture de l'Accueil de Loisirs : les vacances de Noël et 3 semaines en Août.

**RAPPEL annulation :** Les cas où la facturation n'est pas effectuée :

- l'annulation dans un délai égal ou supérieur à 3 jours avant la date concernée (hors week-end)
- l'absence justifiée par un certificat médical d'un médecin, daté du jour de l'absence de l'enfant et remis au centre dans un délai maximum de 48 heures.

Pour être prise en compte, l'annulation devra parvenir à la MJC par les moyens suivants en remplissant:

- le cahier d'inscription disponible à l'accueil du Centre de Loisirs, ou le formulaire en ligne sur le site de la MJC : [www.mjc-cahors.fr](http://www.mjc-cahors.fr) ou par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : [directionalsh.mjc.cahors@orange.fr](mailto:directionalsh.mjc.cahors@orange.fr)



Suite au verso

Nom et prénom du parent qui inscrit l'enfant : .....

Téléphone : ..... Commune d'habitation : .....

(Obligatoire : merci de mentionner le téléphone où nous pouvons vous joindre le plus facilement)

Enfant concerné par cette inscription :

Nom et prénom : ..... Date de naissance : .....

**Merci de cocher les jours où votre enfant sera présent**

Date d'inscription	journée AVEC repas	journée SANS repas	1/2 journée AVEC repas		1/2 journée SANS repas	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 10/02/2020						
Mardi 11/02/2020						
Mercredi 12/02/2020						
Jeudi 13/02/2020						
Vendredi 14/02/2020						

Date d'inscription	journée AVEC repas	journée SANS repas	1/2 journée AVEC repas		1/2 journée SANS repas	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 17/02/2020						
Mardi 18/02/2020						
Mercredi 19/02/2020						
Jeudi 20/02/2020						
Vendredi 21/02/2020						

**Date et signature du responsable légal :**

